

Conseil d'établissement de l'école Antoine-Bernard 2020-2021

Le conseil d'établissement a un rôle décisionnel à l'école. Il est constitué de parents, d'enseignantes, d'enseignants, des membres du personnel de l'école, de représentants et de représentantes de la communauté ainsi que d'élèves (pour le 2^e cycle au secondaire seulement). Il a la responsabilité de toutes les questions entourant la vie à l'école, dont le projet éducatif. Le président ou la présidente de ce conseil est obligatoirement un parent et il bénéficie d'une voix prépondérante.

Voici les membres du conseil d'établissement :

Personnel de l'école

Félix Boudreau, enseignant

Francine Couture, enseignante

Annie Allard, enseignante

Lana Normandeau, soutien

Élisabeth Cormier, C.O.

Parents

Mélanie Marin, parent Maria, **présidente**

Marie-Lise Lévesque, parent Carleton

Marie-Christine Diotte, parent Nouvelle

Alice Beaulieu, parent Saint-Omer, **substitut**

Mélanie Cyr, parent New Richmond

Élèves

Emmanuel Arsenault

Mélanie Guérette

Membre de la Communauté

Simon Alain